



LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Par ce bulletin, l'occasion m'est donnée de vous remercier pour la confiance renouvelée. La nouvelle équipe est en place, les représentants des différents syndicats sont désignés. Nous voici repartis pour un nouveau mandat qui nous conduira jusqu'en 2020.

Cette nouvelle mandature, je la veux dynamique, efficace et dévouée dans la continuité de la précédente.

J'ai le plaisir d'accueillir onze nouveaux élus et je tiens à remercier sincèrement tous mes anciens collègues du conseil municipal pour leur engagement et leur soutien durant ces différents mandats qui ont permis de nombreuses réalisations. Mes remerciements s'adressent aussi à ceux qui ont décidé de ne pas renouveler leur mandat et qui ont assuré leur mission jusqu'au dernier moment.

D'importants dossiers nous attendent :

- > la réforme des rythmes scolaires à appliquer
- > des travaux d'assainissement avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche,
- > sans oublier, la construction d'un nouveau château d'eau par le Syndicat des Eaux.

Cependant sur le plan des finances communales, nous devons être prudents et économes car l'Etat se désengage de plus en plus. La dotation que l'Etat verse chaque année aux communes pour le fonctionnement a diminué en 2014 et va encore diminuer dans les années à venir.

Les subventions accordées seront aussi moins importantes et les délais de versement plus longs.

Nous ne manquerons pas de travail, de dossiers à suivre et à traiter... Dans cette mission, je sais compter sur le soutien de mes adjoints : Jean-Marie et Guy, et celui de l'ensemble des membres de votre conseil municipal ainsi que du personnel communal compétent et dévoué pour notre commune.

Nous allons travailler sans relâche dans une ambiance saine, sereine et conviviale. Ce qui apparaît comme un gage de réussite.

Bel été à vous tous,

Votre Maire
Jean-Louis CHUDZ

Votre nouveau conseil municipal



MAIRE

Jean-Louis CHUDZ
56 ans, travailleur frontalier



ADJOINT

Jean-Marie SCHOENDORFF
56 ans, cadre bancaire



ADJOINT

Guy BORSENBARGER
58 ans, conseiller en formation continue



PRÉSIDENTE DU SIVOS

Christel RIMLINGER
36 ans, assistante maternelle agréée



CONSEILLER

Frédéric BECK
34 ans, technicien en génie climatique



CONSEILLÈRE

Céline CHALL
29 ans, employée d'office de tourisme



CONSEILLER

Christophe FABER
44 ans, enseignant



CONSEILLER

Bruno FRUMHOLTZ
45 ans, agriculteur



CONSEILLER

Sylvain LEICHTNAM
35 ans, chef d'entreprise



CONSEILLÈRE

Paméla RUMPLER
32 ans, responsable industrialisation



CONSEILLER

Christophe MILDE
36 ans, chef de production



CONSEILLER

Jean-Claude NEU
50 ans, ouvrier qualifié



CONSEILLÈRE

Myriam PIERSON
46 ans, aide médico-psychologique



CONSEILLER

Joël ROHR
53 ans, coordinateur



CONSEILLER

Raphaël SUCK
41 ans, boulanger-pâtissier

TOUR D'HORIZON

Vos instances
intercommunales

Suite aux élections, les représentants des communes au sein des différentes instances intercommunales ont changé.
Tour d'horizon...

SIVOS

Représentants de la commune d'Epping-Urbach :

Délégué



Jean-Louis
CHUDZ

Suppléant



Jean-Marie
SCHOENDORFF

Délégué



Frédéric
BECK

Délégué



Christophe
MILDE

Délégué



Jean-Louis
CHUDZ

Suppléant



Guy
BORSENBERGER

SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire).

Le SIVOS a été créé en décembre 2012 et permet la gestion du regroupement scolaire Epping-Urbach-Ormersviller.

- * **Présidente** : Christel SCHWALBACH-RIMLINGER, conseillère municipale à Epping-Urbach
- * **Vice-présidente** : Julie KREBS, conseillère municipale à Ormersviller
- * **Titulaires** : Jean-Louis CHUDZ et Frédéric BECK (Epping-Urbach), Marcel VOGEL et Mickael SCHATTNER (Ormersviller).

Communauté de communes du Pays de Bitche

Communauté de communes du Pays de Bitche

La communauté de communes regroupe les 37 communes. Ses compétences portent sur l'assainissement, le tourisme, l'environnement, le développement économique, la culture.

- * **Président** : Francis VOGT
- * **1^{er} Vice-président** : Claude FEISTHAUER, finances et budget
- * **2^{ème} Vice-président** : Pascal RICHARTH, Assistance et mutualisation - Développement des compétences
- * **3^{ème} Vice-président** : Christian SCHWALBACH, Environnement - Cadre de vie - Aménagement de l'espace communautaire - Pistes cyclables
- * **4^{ème} Vice-président** : Serge WEIL, Tourisme et patrimoine touristique
- * **5^{ème} Vice-président** : Christian LAFOURCADE, Assainissement
- * **6^{ème} Vice-président** : Edouard SCHAMING, Bâtiments et voiries communautaires
- * **7^{ème} Vice-président** : Jean-Louis CHUDZ, Action économique - Emploi
- * **8^{ème} Vice-président** : Patrick KLEIN, Personnel communautaire Travaux en régie
- * **9^{ème} Vice-président** : Véronique WITTMANN, Culture

Syndicat intercommunal des eaux de Volmunster

Syndicat intercommunal des eaux de Volmunster

Il regroupe 6 communes : Breidenbach, Lengelsheim, Epping, Nousseviller-lès-Bitche, Ormersviller et Volmunster. Il prend en charge la gestion de l'eau.

- * **Président** : Pierrot FOUCHS (Breidenbach)
- * **Vice-président** : Daniel SCHNEIDER (Lengelsheim)
- * **Vice-président** : Pascal KLEIN (Volmunster)

Syndicat des communes du Pays de Bitche

Syndicat des communes du Pays de Bitche

Il regroupe 46 communes (Communautés de communes du Pays de Bitche et de Rohrbach-lès-Bitche) et gère la collecte des déchets et tubéo

- * **Président** : Daniel ZINTZ, Conseiller général et maire de Siersthal
- * **Vice-président** : Francis SIDOT, maire de Montbronn
- * **Vice-président** : Paul DELLINGER, maire de Schorbach
- * **Vice-président** : Marcel VOGEL, maire d'Ormersviller
- * **Vice-président** : Jérôme GROSS, maire de Rahling

Dimanche 6 avril

Marche de printemps

Comme chaque printemps, le club d'épargne Aux trois fontaines d'Urbach organise sa marche. Une vingtaine de participants ont arpenté 8 km de sentiers autour de la commune, avant de se retrouver autour d'une soupe de pois.



Lundi 28 avril - Association de la chapelle St Vincent de Paul d'Urbach

L'association a tenu son assemblée générale au café Chez René à Urbach. Le président, Gérard Schwalbach a tiré un bilan positif de cette année, en mettant notamment en lumière les travaux de rénovation effectués sur l'édifice, à savoir : la pose de gardes-corps et d'un portail, ainsi que des opérations de thermolaquage à hauteur de 1388,97 €.

Don suite au décès de M. Gaston Schoepp

M. Gaston SCHOEPP, dans ses dernières volontés, a souhaité faire un don à la Chapelle Saint Vincent de Paul d'Urbach. Son épouse, Nicole, a honoré son vœu et a financé les rampes d'accès à la Chapelle.

Dimanche 4 mai - Nitrococ's ça marche !

L'association NitroCoc's a organisé sa 5^{ème} Marche Populaire Internationale le dimanche 4 mai 2014 à Ormersviller, sous l'égide de la Fédération Française des Sports Populaires (FFSP).

Sous un soleil radieux, 580 marcheurs (130 de plus qu'en 2013) dont 108 marathoniens ont emprunté les parcours proposés et ont pu apprécier les magnifiques paysages qu'offre cette région transfrontalière. L'accueil, les prestations fournies et le balisage des parcours ont été beaucoup appréciés par les participants.

Les associations les plus représentées :
KALHAUSEN / HOLVING / BINING
EPPING / GROSBLIEDERSTROFF
ETTING / GOETZENBRUCK
BITCHE (Tir et Escrime)

Des marcheurs de la Forêt Noire, de Belgique, de Munich, de Cologne, ... ont beaucoup apprécié le marathon (42 km).

Le Président de la Fédération Allemande des Sports Populaires (DVV) et Président de l'IVV Europe, Uwe KNEIBERT, a honoré de sa présence la manifestation en effectuant les 42 km du marathon.

Un grand merci à toutes ces associations mais également à tous les individuels qui, par leur participation, soutiennent la vie associative.

Le Président, Jérémy BORSENERGER, remercie tous les bénévoles pour leur engagement qui a contribué à la réussite de cette manifestation en réponse aux attentes des participants.

Rendez-vous est fixé au week-end des 2 et 3 mai 2015 pour la prochaine édition.



Vendredi 11 avril - Syndicat arboricole

Signature d'une charte avec la commune

Le syndicat arboricole d'Epping-Urbach, qui compte actuellement près de 150 membres, a tenu son assemblée générale le 11 avril à l'auberge du parc d'Epping. Après avoir fait le bilan de l'année écoulée, le président, Bertrand Kofler a présenté la convention signée avec le maire Jean-Louis CHUDZ, liant l'association et la commune. La commune dispose en effet de plus d'une centaine d'arbres fruitiers autour d'Epping et d'Urbach. L'association s'est vue confier l'entretien et la taille de ces arbres. Un volet pédagogique a également été prévu lors de la signature : les écoliers pourront bénéficier de journées découvertes sur place.

De plus, cette convention stipule que la cueillette de ces fruits, tolérée jusqu'à présent, sera désormais encadrée. Les personnes intéressées par les fruits pourront s'adresser à Bertrand Kofler au 03 87 96 71 30.

La période des récoltes fruitières approchant, profitons-en pour rappeler quelques règles aux bouilleurs de cru, notamment concernant la présence de tiers dans le local de distillation. Des personnes, non adhérentes à l'association, bénéficient parfois d'une procuration pour distiller à la place de bouilleurs de cru franchisés. Afin de prévenir toute difficulté, rappelons que l'accès au local et à l'alambic est strictement réservé aux membres, ceci pour des raisons de sécurité, mais également car leur présence est sous la responsabilité du président de l'association. Les usagers sont bien entendu tenus de respecter ces règles.

La vie du village

Les écoliers à la Houbé

24 au 29 mars

Les élèves des classes de CP / CE1 / CE2 / CM1 et CM2 ont effectué un voyage scolaire d'une semaine à la Houbé. Ce séjour s'articulait notamment autour de la musique : instruments Baschet et de la cabane au son, cours de musique et de chant, veillée musicale avec un musicien. Les petits musiciens en herbe ont également participé à des activités ludiques autour de la nature et du patrimoine local comme la découverte du monde des fourmis, une grande balade au rocher de Dabo, un jeu de piste dans le village et une soirée aux lampions. Nos chères têtes blondes ont unanimement apprécié le voyage...qui aura peut être suscité des vocations musicales !

Café bavard du PNRVN

Jeuudi 17 avril

Le 17 avril s'est tenue à l'Auberge du Parc, une rencontre organisée par le parc naturel régional des Vosges du nord. Les architectes du parc et plusieurs intervenants ont traité de la rénovation des anciennes granges de nos villages : techniques, matériaux, conseils et préconisations, législation, etc.

Vous avez un projet de rénovation de grange ? Les architectes conseils du parc sont à votre disposition pour un diagnostic et un conseil gratuit.

www.parc-vosges-nord.fr

(Agir – Habitants – architecture)

Maison du parc

La Petite Pierre

Tél. : 03 88 01 49 59

contact@parc-vosges-nord.fr



Le nettoyage de printemps

Samedi 26 avril

Le samedi 26 avril, bénévoles et membres du conseil municipal ont parcouru les chemins communaux tout au long de la matinée, pour procéder au nettoyage de printemps. Près d'une dizaine de sacs poubelles ont été remplis de déchets en tout genre : emballages, bouteilles, cartons... Profitons-en pour rappeler à la civilité de chacun afin de respecter notre cadre de vie et l'environnement.



Atelier à la bibliothèque

Mercredi 11 juin

Un atelier de confection d'un hôtel à insectes a été proposé à la bibliothèque dans le cadre du festival des Paysages.

Kermesse de l'école

Samedi 14 juin

Elèves, parents et habitants du village se sont retrouvés au cours d'une après-midi récréative autour de jeux et autres animations, notamment le spectacle préparé par les enfants. S'en est suivie une soirée grillades, pizzas/flamms.



Fête du club d'épargne

Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin

Le club d'épargne les trois fontaines à Urbach a organisé sa traditionnelle fête d'été. La soirée dansante du samedi ainsi que le déjeuner et la soirée pizzas-flamms du dimanche ont attiré de nombreux participants.



NEWSLETTER

Un service de « Newsletter » va être mis en place et permettra de diffuser les informations importantes en temps réel : report du ramassage des ordures, événements dans la commune, etc.

Pour les personnes souhaitant être abonnées, n'hésitez pas à transmettre votre adresse E-mail à : info.epping.urbach@gmail.com afin d'être intégré à la liste de diffusion !

Projet de création de site Internet

Suite aux élections, notre commission d'information a été formée. Elle s'est réunie le vendredi 9 mai afin d'évoquer notamment un projet de site Internet. A l'heure du numérique, cette création paraît indispensable et s'avèrera un bon moyen de communication au sein de la commune. Plusieurs rubriques mettront à l'honneur : la vie de la commune, l'Agenda, les informations pratiques, la mairie, les liens vers les sites utiles, la vie associative...

VOUS PAYEZ LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ! Quel est le service rendu ?

Vous êtes redevable de la redevance d'assainissement aussi vous bénéficiez du service suivant : en cas de non fonctionnement du système de fosse septique, vous bénéficiez de la vidange gratuite. Pour cela, il suffit de téléphoner à la Communauté de Communes du Pays de Bitche et de prendre rendez-vous. Les habitants du lotissement n'ont pas besoin d'installer un système autonome d'assainissement. Les autres habitants sont soumis au contrôle.

Aide aux travaux de ravalement de façades

La communauté de communes du Pays de Bitche peut vous assister lors de vos travaux de ravalement de façade. Cette aide se traduit par :

- un conseil gratuit sur site apporté à chaque demandeur par un spécialiste du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)
- l'octroi d'une subvention, calquée sur le montant des travaux, sous condition de respecter les préconisations techniques et de couleurs du CAUE.

Certaines conditions sont requises pour prétendre à cette aide : votre construction doit avoir plus de 25 ans (pour une aide de la Communauté de Communes) ; dater d'avant fin 1969 (pour une aide de la Région Lorraine).

Attention, aucune aide ne pourra être versée si le CAUE n'a pu effectuer de visite préalable (travaux en cours ou achevés), ou si les prescriptions du CAUE ne sont pas respectées.

L'aide à laquelle vous pouvez prétendre s'élève à 10 % du montant TTC des travaux plafonnés à 8000 €.

La communauté de communes se charge également de transférer les éléments à la Région Lorraine pour le versement de la subvention du Conseil Régional lorsque l'immeuble est antérieur à 1970.



Renseignements à la communauté de communes du Pays de Bitche
38 rue du colonel Teyssier, 57230 BITCHE
Tél. : 03 87 96 99 45 - Fax : 03 87 96 66 75
contact@cc-paysdebitche.fr

Hommage



Nous a quitté le 22 avril 2014,
Madame Louise NOMINÉ,
née HECKMANN.

Épouse de l'ancien secrétaire de mairie, elle a œuvré durant de nombreuses années au service de la commune, en assurant bénévolement le nettoyage de la mairie.

Sincères condoléances
à sa famille.

Infos pratiques

Réservations des salles socio-culturelles d'Epping-Urbach

Suite aux dernières élections municipales, un nouveau Comité de Gestion de la salle socio-culturelle d'Epping et la salle de l'Ecole d'Urbach est en cours de mise en place.

Pour vos réservations, vous pouvez vous adresser à :

Salle socio-culturelle d'Epping

Guy BORSENERGER

Adjoint au Maire d'Epping

Président du Comité de Gestion

57a, rue d'Urbach

F-57720 EPPING

☎ : 06.33.30.48.93

✉ 1: borsenberger.guy@orange.fr

✉ 2: guy.borsenberger@ac-nancy-metz.fr

Myriam PIERSON

Conseillère Municipale

49, rue d'Urbach

F-57720 EPPING

☎ : 03.72.29.05.66

☎ : 06.18.41.85.86

✉ : lespiers@hotmail.fr

Salle de l'Ecole d'Urbach

Mélanie DORKEL

Trésorière du

Comité de Gestion

33a, rue Principale

F-57720 URBACH

☎ : 03.87.96.73.88

☎ : 06.88.57.82.95



AGENDA du 2^{ème} semestre

12 juillet : fête nationale à la salle polyvalente à Epping

1er et 3 août : challenge de foot C. Vogel au stade d'Ormersviller

8, 9 et 10 août : Bohnefescht organisé par le club Vénus

30 août : soirée pizza flamm à la salle socio-culturelle d'Ormersviller

26 septembre : soirée pizza flamm organisée par l'asso. de la chapelle Saint Vincent de Paul d'Urbach

25 octobre : soirée moules-frites à la salle socio-culturelle d'Ormersviller

31 octobre : soirée harengs à la salle socio-culturelle d'Ormersviller

13 décembre : marche nocturne organisée par l'ESOE

14 décembre : repas de Noël des seniors

Mairie

4, rue d'Ormersviller

57720 EPPING

03 87 96 70 60

Fax : 03 87 06 43 26

mairie.epping@gmail.com

Ouvert les mardis de 9h à 12h et

les vendredis de 14h à 18h.



Bibliothèque

La bibliothèque est tenue par des bénévoles qui ne comptent pas leur temps et leur énergie au service de la communauté. Leur travail permet de mettre à la disposition de chacun, des ouvrages récents et variés en français et en allemand, ainsi que des ouvrages à grands caractères.

La bibliothèque propose des animations pour les enfants : 1 à 2 fois par trimestre des contes sont présentés par Nacira, Bérengère et Yolande, et elle accueille également des conteurs et des artistes professionnels. Les livres sont renouvelés 3x par an en partenariat avec la médiathèque de Bitche.

NOUVEAU ! La bibliothèque vient d'être équipée par le conseil général, d'une liseuse électronique à disposition des lecteurs !

Un grand merci aux bénévoles : Mme Yolande Vogel, Mme Danielle Bequart, Mme Agnès Obringer, Mme Simone Heim, Mme Simone Dantzer et Mme Bérengère Orru.

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 14h à 16h30

Vendredi de 16h à 18h30

Samedi de 13h30 à 14h30

**Tarif 2014 : 5€ par personne/an ;
gratuit jusqu'à 17 ans**

Informations à l'attention des associations

Législation en matière d'affichage publicitaire

En cette saison de festivités et autres animations estivales, il convient de rappeler les procédures de demandes d'autorisation relatives à l'occupation du domaine public du département, notamment en ce qui concerne la publicité.

En effet, l'implantation de panneaux publicitaires annonçant des manifestations temporaires est soumise à autorisation. L'autorisation devra être faite auprès de l'UTR sur papier libre en précisant les lieux d'implantation souhaités. Tout affichage non autorisé et présentant un danger pour la sécurité des usagers peut être verbalisé par les forces de l'ordre ou déposé par nos services.

Pour tous renseignements concernant ces sujets, vous pouvez contacter l'UTR (M. Armand JUNG 03 87 35 03 26 ou armand.jung@cg57.fr)

Directeur de la publication : M. le Maire Jean-Louis CHUDZ
Conception et réalisation : Céline CHALL, Guy BORSENERGER,
Christel RIMLINGER